



Lausanne, le 7 juin 2023

Monsieur le Conseiller Fédéral,

C'est au nom de notre association MASM (Médecins Action Santé Migrant-e-s) que je prends la liberté de vous contacter pour un sujet qui nous préoccupe : le renvoi au Burundi des requérants d'asile venant de ce pays. Les ressortissants burundais actuellement en Suisse vivent une situation extrêmement préoccupante. Le récent suicide à Zurich d'un jeune homme de 31 ans nous a interpellés notamment sur la non-entrée en matière du SEM (Secrétariat d'État aux Migrations).

Nos contacts avec plusieurs réfugiés de ce pays confirment que pour beaucoup d'entre eux un retour signifierait un risque d'emprisonnement voire de mort sitôt arrivé à Bujumbura.

Un récent échange que nous avons eu avec certains ressortissants de ce pays, regroupés en tant que Communauté burundaise de Suisse, nous confirme sans ambiguïté le risque encouru pour ces personnes.

Lors d'une récente conférence de presse, une large coalition d'organisations de la société civile, appuyée par des avocats.es et des spécialistes internationaux a dénoncé l'insuffisance grave des analyses des autorités fédérales et le risque avéré de violations des droits humains au Burundi. Profondément choquées par la mise en œuvre d'un vol spécial le 21 avril dernier, tenu secret – la Suisse étant le seul pays à exécuter des renvois forcés vers le Burundi – les organisations ont réitéré leur appel urgent à une prise en compte des rapports actuels sur la situation dans le pays. Les organisations dénoncent l'usage quasi systématique de l'argument de la vraisemblance pour balayer les dossiers d'asile et effacer d'un revers de main tous les risques encourus en cas de retour. Face à l'obstination déraisonnable des autorités, elles ont mandaté des expert.es qui ont demandé l'arrêt des renvois et la réévaluation des pratiques d'asile.

Les personnes suivantes ont dénoncé les pratiques actuelles du SEM et ont averti sur les très graves risques encourus par les personnes renvoyées au Burundi et une personne a témoigné de la torture dont elle a été victime aux mains du service de renseignement national du Burundi.

- 1 : Emma Lidén, avocate spécialisée en droits humains
- 2 : Fortuné Gaetan Zongo, rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Burundi
- 3 : Me Armel Niyongere, avocat, Secrétaire Général de SOS-Torture/Burundi et président de l'ACAT Burundi
- 4 : Marco Motta, Professeur à l'UNIL ayant suivi la situation d'une personne expulsée dans le cadre d'un projet de recherche du FNS sur la privation de liberté des jeunes migrants.es en Suisse
- 5 : Eric, nom d'emprunt, personne burundaise requérante d'asile

.....

Médecin Action Santé Migrant-e-s MASM

www.mas-m.ch • info@mas-m.ch



Plusieurs articles parus dans la presse écrite (la Liberté, Le Courrier) à la RTS, Swissinfo ont dénoncé ces pratiques.

Nous aimerions vous demander si des directives émanant de votre département ont été à ce jour prises en leur faveur et plus précisément encore quelle est l'attitude du SEM à ce propos.

Nous vous remercions d'accorder une attention particulière à ce courrier.

Recevez, Monsieur le Conseiller Fédéral, nos respectueuses salutations

Au nom du masm, le comité :

Dr Olivier Raccaud Président
Dresse Josiane Pralong
Dresse Saira Cristina Renteria
Dr Jean Claude Metraux
Dr Jean Bauer

.....